



Saint Martin de Saint Maixent

BULLETIN

MUNICIPAL



Janvier 2022

www.saintmartindesaintmaixent.fr

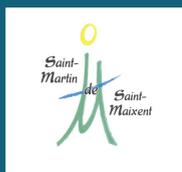


mairiedestmartindestmaixent

Sommaire

	Mot du Maire	p 3
	Communauté de Communes	p 4 - 5
	Budget communal	p 6 - 7
	Travaux / Voirie	p 8
	Vie scolaire	p 9
	Jeunesse	p 10 - 11
	Vie Communale	p 12
	Actualités	p 13 - 15
	Vie associative	p 16 - 17
	Festivités	p 18 - 23

MAIRIE



2 rue des Ecoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi : 13h15 à 17h15

Vendredi : 13h15 à 16h45

Mercredi et samedi : 9h à 12h



Photos : Marc Lambourg

Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic – 79400 Saint Maixent L'Ecole

Numéro de dépôt légal : 1460



Le Mot du Maire



Permettez-moi au nom de tous les élu(e)s de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de sérénité, de joie partagée en famille et entre amis.

Je vous souhaite une année 2022 pleine d'espoir, de vie remplie de normalité et d'originalité accompagnant chacun et chacune d'entre vous dans la découverte et le partage.

Nous sommes toujours dans une période incertaine, la Covid'19 et ses variants nous contraignent dans nos actions quotidiennes : pour la deuxième année consécutive, nous avons dû reporter le repas des aînés. Il nous était inconcevable de prendre le risque d'un cluster ou pire encore, il est de notre devoir de préserver la santé de tous. Nous espérons des jours meilleurs nous permettant de passer des moments conviviaux tous ensemble.

Depuis notre dernier bulletin municipal, beaucoup de réalisations et d'actions ont abouti, vous les découvrirez dans ce magazine.

L'ensemble de la population peut désormais profiter du parc multisports situé sur l'aire du Vallon, une réalisation fédératrice créant du lien social avec une mixité qui favorise les rencontres.

C'est avec une grande impatience des habitants concernés que les travaux de la rue des Scythes, Chabannay et Champminet ont commencé mi-novembre. Les riverains sont régulièrement informés des avancées du chantier, vous trouverez plus de détails dans les pages suivantes.

Cette année 2022 sera marquée par deux temps forts, les élections d'un nouveau Président de la République et d'une nouvelle Assemblée Nationale, espérons que le gouvernement nous apporte une bulle d'oxygène avec une pause dans les réformes, dans les normes, dans les restrictions budgétaires et les nouvelles charges imposées qui impactent les projets du quotidien. Depuis plusieurs années, des baisses constantes des dotations de l'Etat sont constatées, le budget de la commune est travaillé et maintenu avec une grande rigueur, pour poursuivre les investissements sans fragiliser les finances communales.

Nous continuons notre engagement sur la biodiversité et le respect de la nature. La reprise d'un terrain communal situé à Gentray permettra de réaliser un projet environnemental d'envergure. Nous reviendrons vers vous prochainement afin de partager ce projet et le développer en concertation avec ses habitants. La municipalité a aussi fait l'acquisition d'un broyeur multi-végétaux, installé une ruche, planté des arbres pour célébrer les naissances, et répondu à la loi Egalim en incluant davantage de produits locaux, labellisés et BIO au restaurant scolaire ainsi que l'installation de deux composts.

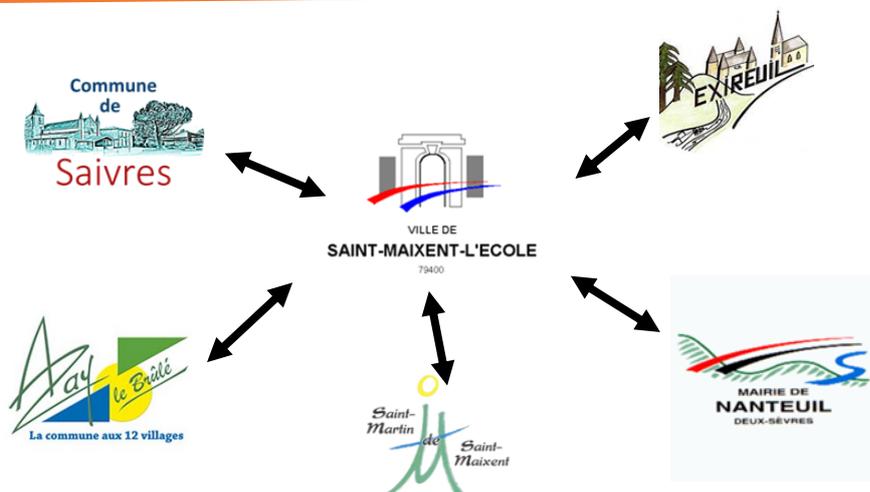
Respecter l'environnement, agrémenter les espaces communs, favoriser les rencontres, essayer de répondre favorablement à vos attentes, vous écouter, font partie de nos missions pour rendre votre quotidien plus agréable.

Si les conditions le permettent, j'espère vous recevoir et vous revoir lors des vœux de la municipalité le samedi 29 janvier à la salle de Fiol.

Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Votre Maire, Angélique Camara

Schéma cyclable



Dans le cadre du projet mobilité de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, les communes de Saivres, Exireuil, Saint Maixent l’Ecole, Nanteuil, Azay le Brûlé et Saint Martin de Saint Maixent ont initié une réflexion afin de relier ces six communes entre elles, à vélo, d’une manière simple et sécurisée, n’entraînant que peu de frais.

Un consensus s’est fait autour du projet pour faire converger vers le centre de Saint Maixent l’Ecole des circuits balisés depuis les mairies de chaque commune.

Le parcours retenu pour la commune de Saint Martin est le suivant :

De la mairie jusqu’au carrefour de la rue des Trois Versennes (chemin aménagé le long de la RD10), puis emprunter la rue des Trois Versennes, la rue de Leigne ainsi que la rue Allaric 2 (St Maixent L’Ecole). Ensuite, suivre la route de Soignon sur quelques mètres, la rue de la vallée basse, la rue Haye Oclair, le faubourg Charrault et la traversée de Canclaux afin d’arriver place du marché et rejoindre la mairie de St Maixent L’Ecole.

Une signalétique adéquate sera mise en place.



France Services



France services permet d'effectuer des démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l’emploi.

France Services est conventionnée avec neuf services publics : L’Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d’Allocations Familiales, Le groupe La Poste, l’Assurance Retraite, Pôle Emploi, le Ministère de la Justice, le Ministère de l’action des comptes publics et le Ministère de l’Intérieur.

Les conseillères de France services ont été formées aux démarches les plus courantes de ces neuf organismes et peuvent donc vous accompagner, sur rendez-vous prioritairement, à réaliser vos démarches administratives, ou vous mettre en relation avec le bon interlocuteur.

Vaccination Covid

Certains d'entre vous (parmi les plus de 65 ans), étant dans l'incapacité de se déplacer, ont été contactés au mois d'octobre par un élu de la commune afin de bénéficier d'une 3ème dose de vaccin. Ils ont été conduits au centre de vaccination de St Maixent L'Ecole. Être sur le terrain auprès de ceux qui en ont le plus besoin est une priorité des élus.

Le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes dès 5 mois après leur dernière injection. La date de la dose de rappel se calcule soit à partir de la date de la dernière injection du vaccin, soit à partir de la date du diagnostic de l'infection au Covid-19 si le patient a déjà eu le Covid-19 depuis sa vaccination.

Il est possible de prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr ou par téléphone avec l'un des 2 numéros verts mis à disposition (appel gratuit, ouvert 7 jours sur 7 de 6 h à 22 h) :

- pour tous : le 0800 730 956 ;
- pour les personnes âgées de 80 ans et plus souhaitant être vaccinées à domicile : le 0800 730 957.

Intramuros

Votre commune utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.

Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.

Dans l'agenda, vous retrouverez les événements à venir de la commune mais aussi ceux des environs.

IntraMuros vous permet d'être informés en temps réel des actualités de la commune mais également de l'alerter en cas d'incidents.



Voici le QR code pour installer l'application sur votre smartphone



SAINT-MARTIN DE SAINT-MAIXENT
est sur
IntraMuros
DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store
Téléchargement gratuit



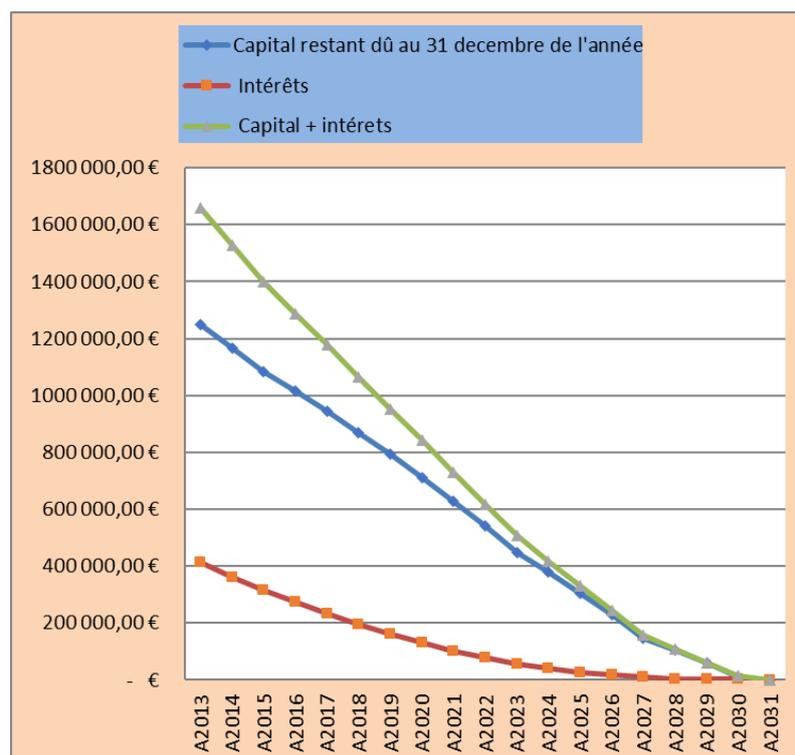
Budget communal

Situation de l'endettement de la commune

Le tableau représente la situation de l'endettement de la commune actuellement.

On peut remarquer que, depuis 2013, l'endettement de la commune a diminué de plus de 56 % (capital et intérêts cumulés).

Année	Capital restant dû au 31 décembre de l'année	Intérêts	Capital + intérêts
2013	1 247 413,00 €	412 098,10 €	1 659 511,10 €
2014	1 167 107,00 €	362 317,39 €	1 529 424,39 €
2015	1 083 270,00 €	315 780,42 €	1 399 050,42 €
2016	1 014 846,00 €	272 631,58 €	1 287 477,58 €
2017	943 569,00 €	232 336,04 €	1 175 905,04 €
2018	869 317,00 €	195 015,65 €	1 064 332,65 €
2019	791 863,00 €	160 797,58 €	952 660,58 €
2020	711 373,00 €	129 814,48 €	841 187,48 €
2021	627 410,00 €	102 204,90 €	729 614,90 €
2022	539 929,00 €	78 113,38 €	618 042,38 €
2023	448 779,00 €	57 690,89 €	506 469,89 €
2024	377 998,00 €	41 094,72 €	419 092,72 €
2025	304 363,00 €	27 352,21 €	331 715,21 €
2026	227 756,00 €	16 581,48 €	244 337,48 €
2027	148 053,00 €	8 905,76 €	156 958,76 €
2028	104 211,00 €	4 453,34 €	108 664,34 €
2029	58 868,00 €	1 498,69 €	60 366,69 €
2030	11 972,00 €	1 397,52 €	13 369,52 €
2031	- €	101,17 €	101,17 €



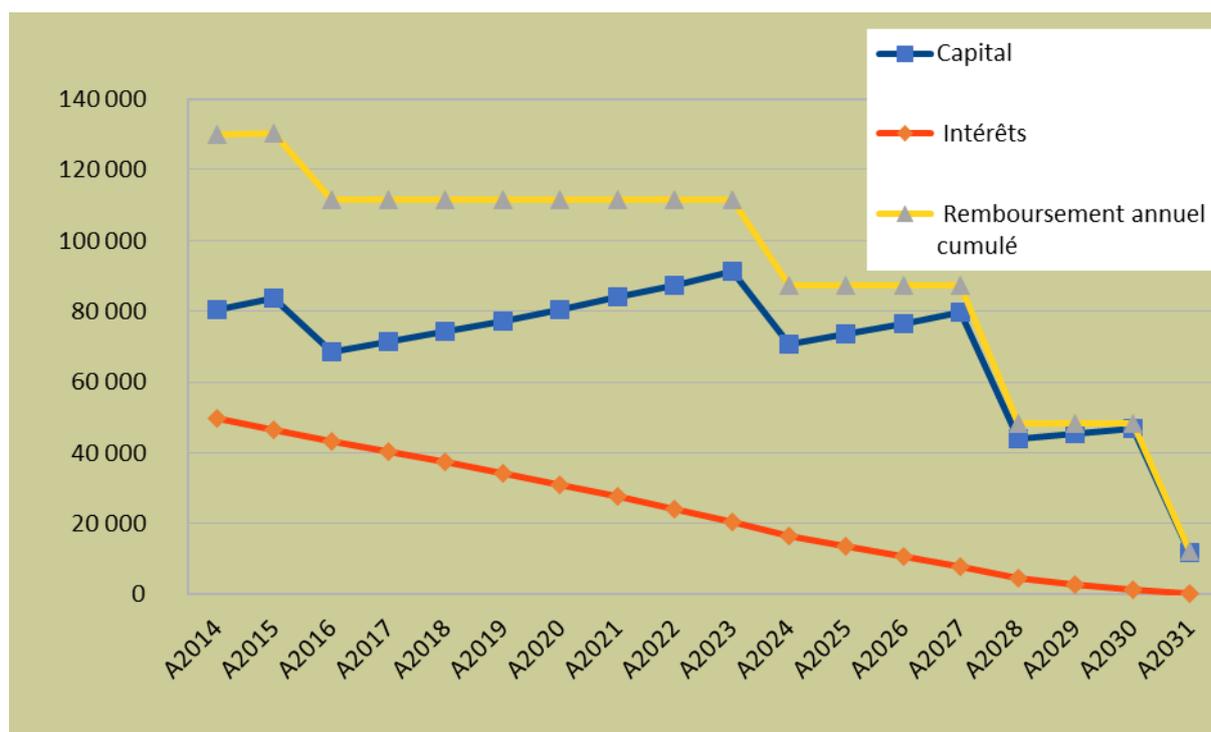


Budget communal

Annuités de remboursement des emprunts

Le tableau laisse apparaître que les annuités à rembourser pour le cumul capital et intérêts sont fixes jusqu'en 2023 puis subit une première forte baisse en 2024 suivi d'une seconde en 2028 pour se terminer en 2031. Cette situation permet d'envisager assez sereinement l'avenir et de permettre des projets dans la mesure des possibilités de la commune.

Année	Capital	Intérêts	Remboursement annuel cumulé
2014	80 307	49 780 €	130 087 €
2015	83 837	46 536 €	130 373 €
2016	68 424	43 148 €	111 572 €
2017	71 277	40 295 €	111 572 €
2018	74 252	37 320 €	111 572 €
2019	77 354	34 218 €	111 572 €
2020	80 589	30 983 €	111 572 €
2021	83 963	27 609 €	111 572 €
2022	87 481	24 091 €	111 572 €
2023	91 150	20 422 €	111 572 €
2024	70 782	16 596 €	87 377 €
2025	73 635	13 742 €	87 377 €
2026	76 607	10 770 €	87 377 €
2027	79 702	7 676 €	87 378 €
2028	43 843	4 452 €	48 295 €
2029	45 343	2 951 €	48 295 €
2030	46 895	1 399 €	48 295 €
2031	11 973	101 €	12 073 €



Un geste pour l'environnement

La municipalité vient d'acquérir un broyeur tous végétaux. Le broyat ainsi fabriqué sera utilisé dans les plantations communales.

Le but recherché est de lutter modestement contre le réchauffement climatique, de faciliter le travail des employés communaux par moins de manutention, moins de transport des déchets verts en déchetterie ainsi que moins de nettoyage sous les plantations tout en limitant les arrosages.



Eclairage public de Geoffret

La commune poursuit la modernisation de son éclairage public. A ce titre, il vient d'être procédé au remplacement de cinq points lumineux énergivores par cinq éclairages à led. Ces travaux sont financés avec une participation du SIEDS à hauteur de 20 % du prix de l'équipement (hors main d'œuvre).

Travaux rue des Scythes



Enfin une bonne nouvelle pour les habitants de la rue des Scythes, de Champminet, du Chabannay. Par une forte volonté de la nouvelle équipe municipale, les travaux tant attendus d'aménagements de ces rues deviennent réalité. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pendant les travaux mais cela est incontournable.

Les travaux vont se dérouler en plusieurs temps. Renouvellement des réseaux d'eau potable, reprise de l'assainissement, création d'un réseau d'eau pluviale avec deux bassins de rétention, enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications, d'éclairage public et enfin les aménagements de surface concluront le chantier.

L'ensemble de ces travaux ne peuvent se faire en quelques jours, c'est pourquoi nous vous demandons de la patience et beaucoup d'indulgence (environ 2 ans vont être nécessaire).

Des réunions de participation citoyenne pour les aménagements de surface vont bientôt être programmées.



La course ELA

Comme chaque année, les élèves de l'école (de la GS au CM2) participent à la course ELA au mois d'octobre. ELA est une association qui récolte des fonds pour la recherche médicale et qui permet d'aider les familles touchées par les leucodystrophies.

Avant la course, une personnalité vient à l'école lire la « dictée » d'ELA. Cette année, Olivier Pain a accepté notre invitation. Cette dictée est l'occasion de discuter avec les élèves. Le texte d'Hervé Le Tellier met en avant les difficultés en orthographe (réelles ou imaginaires) avec les doubles consonnes dans les mots mais il veut réussir à dépasser cette difficulté, gagner ce combat. L'idée du combat, de s'investir pour dépasser ses difficultés fait écho au parcours sportif d'Olivier Pain (participation à douze Dakar). Il a échangé avec les élèves et ces derniers l'ont sollicité sur son expérience du Dakar et sur les motos. Le pilote a mis l'accent sur l'importance d'aller au bout de ses envies.

Le lendemain, les élèves ont retrouvé Olivier pour la course au parc du Vallon. Ce moment débute toujours par la chanson d'ELA chantée avec énergie. Puis, le départ est donné, des adultes comptent le nombre de tours parcourus, d'autres (de plus en plus nombreux chaque année) courent avec les enfants. Les élèves ont apprécié les encouragements des adultes, les conseils donnés par Olivier pendant la course. Certains ont trouvé le temps de course trop court !



De retour à l'école, un petit goûter a été distribué et les PS-MS sont venus nous rejoindre. Les conversations allaient bon train sur les performances des uns et des autres. Comme chaque année, ce fut un moment festif apprécié des grands et des petits !

Parkings de l'école



Depuis plusieurs années, les parents d'élèves souhaitent la modification des parkings de l'école. Les travaux ont été réalisés en août dernier.

Ceux-ci ont constitué :

- à l'amélioration de l'entrée et la sortie du grand parking.
- à l'augmentation du nombre de places de stationnement en supprimant un îlot de séparation et un espace en calcaire.
- à la suppression des places de stationnement devant l'entrée de l'école en les remplaçant par des espaces verts et deux places pour stationnement vélos.



Relais des Lutins



Le 24 novembre dernier, le Relais des Lutins a fêté ses dix ans à la salle de parentalité Louise Michel de notre commune avec au programme de l'éveil dansant proposé par Estelle Chabretou. Lors de ce spectacle, les enfants ont pu notamment aborder leur corporalité, la musicalité, le travail avec la matière et le rapport à l'autre. Un moment d'échanges avec les assistantes maternelles et les parents qui ont aussi profité pleinement de cette activité.

Aide aux Jeunes



La commune offre un chèque cadeau d'une valeur de 15 € à tous les jeunes Marti-Maixentais, âgés de 6 à 18 ans, et pratiquant une activité culturelle, sportive ou artistique sur le territoire de la Communauté de Communes ou sur une commune extérieure si l'activité est inexistante sur le Haut Val de Sèvre. La demande se fait auprès de la mairie jusqu'au 30 novembre de chaque année.

Bourse aux Projets Jeunes (B.P.J.)



Soutenir vos projets par le biais d'un suivi, de conseils, d'une aide financière.

Pour qui : Les jeunes de 14 à 25 ans habitant la commune. Si vous êtes apprenti(e) ou étudiant(e), sans emploi.... Si vous avez un projet professionnel, humanitaire, culturel, sportif ou artistique ou si vous préparez votre BAFA, un voyage d'étude hors cadre scolaire, une action en faveur de l'environnement, des personnes âgées ou des jeunes.

Montant de l'aide : Elle sera au maximum de 300€ et ne pourra pas excéder 50% du coût total du projet. Aide soumise à conditions.

Renseigne-toi vite auprès de la mairie !

Dispositif Argent de Poche

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 17 ans afin d'effectuer des missions au sein de la commune pendant les vacances scolaires.

Les jeunes peuvent ainsi s'engager au service de St Martin de St Maixent et découvrir le monde du travail.

L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel communal ou les élus. Chaque mission, d'une durée d'une demi-journée (3h) est réalisée moyennant une gratification de 15 €. Pour plus d'informations, contacter la mairie.



Animateur ados



Le projet est simple et novateur. Il part du constat que des jeunes du Haut Val de Sèvre ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer dans les foyers ados. Pour autant, ils ont des attentes et des idées d'activités qu'ils souhaiteraient voir se développer sur leur commune ou à proximité.

Depuis le 20 septembre 2021, l'animateur ados itinérant va à la rencontre des 12-17 ans sur chaque commune partenaire. Le planning précis est téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes. Photo ci-contre : animation du 10 novembre 2021 au parc du Vallon.



L'animateur ados est à l'écoute des jeunes pour construire avec eux différentes activités et met à leur disposition le matériel nécessaire (jeux sportifs, jeux de société, matériel de création, karaoké).

Recensement citoyen

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



La Mission Locale



La Mission Locale accompagne les **jeunes de 16 à 25 ans** dans leur insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement concerne les jeunes qui ne sont plus scolarisés, ni en emploi stable.

Ils peuvent bénéficier d'un **accompagnement individuel** avec leur conseiller dédié, ou **collectif**, sous forme d'ateliers avec d'autres jeunes. Certains dispositifs, comme la Garantie Jeunes, ouvrent droit à une allocation.

La Mission Locale aide les jeunes sur l'**orientation**, pour trouver un **emploi ou une formation**. Mais aussi à trouver des solutions pour leur **vie quotidienne** (transport, logement, santé...) afin de les aider à avancer dans leurs projets.

Venir à la Mission Locale, c'est bénéficier d'un service **gratuit**, individualisé et d'une écoute bienveillante.

Où nous trouver ?

M.E.S SERVICES

Ante, 1 rue Denfert Rochereau
79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

du **mardi** au **jeudi**
de **09h** à **12h30** et de **13h30** à **17h**

CONTACTEZ-NOUS AU **05 49 17 50 57**



Permanences EOLFI



Deux permanences se sont tenues les 25 et 26 novembre en salle du conseil municipal. La société EOLFI est venue répondre aux interrogations des habitants concernant le projet de panneaux solaires photovoltaïques prévu sur Boisne et l' Houmeau.

Les élus se mobilisent pour la protection de leurs habitants

Le samedi 2 octobre 2021, dix membres du conseil municipal ont suivi une formation de sensibilisation à la gestion de crise, dispensée par le SDIS des Deux-Sèvres. Le Capitaine Couderc et le Lieutenant Grignon du Centre de secours de St Maixent l'Ecole étaient les formateurs.

Les participants ont dû faire face à des situations instables, rendre compte aux autorités (les services préfectoraux, départementaux et locaux) et prendre des décisions stratégiques pour revenir à une situation normale.

Une journée intense qui leur a permis d'acquérir différentes méthodes d'interventions et de renforcer encore un peu plus la cohésion entre les élus(e)s. Cet exercice se renouvellera pendant le mandat et la participation d'habitants sera sollicitée.



Photo : Adeline Lebastard

Nouvel agent technique



Suite au départ d'un agent technique à la retraite, la Commune a recruté, via le Centre de Gestion, une personne intérimaire.

Ramassage de sapins

Les habitants de la commune pourront venir déposer leur sapin de Noël sur la place de la Mairie le jeudi 13 janvier 2022. Un broyage sera prévu par les cantonniers et servira de désherbant naturel.





Identification des animaux de compagnie

L'identification d'un animal de compagnie (chat, chien, furet...) est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.



Malgré l'obligation d'identification, tous les animaux de compagnie ne sont pas identifiés, plus particulièrement les chats.

L'identification de votre chat est obligatoire avant ses 7 mois. L'acte, effectué par un vétérinaire, est facturé entre 60 et 70 € pour une puce et entre 50 et 70 € pour un tatouage sans anesthésie. A défaut d'avoir accompli cette démarche, les maîtres encourent jusqu'à 750 € d'amende.

Vos démarches d'urbanisme en ligne

A partir du 1er janvier 2022, vous pourrez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.



En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le Sigil'urba ».

Ce nouveau téléservice sera disponible sur le site internet de la commune ainsi que sur celui de la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre.

Règles de vie





Elections présidentielles et législatives 2022



En 2022, les français seront appelés à voter lors des élections présidentielles qui auront lieu **les 10 et 24 avril 2022** ainsi que lors des élections législatives **les 12 et 19 juin 2022**.

Pour rappel, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour déposer votre demande d'inscription.

Troc Plantes



Boite TrocPlantes



Dans un jardin, il n'est pas rare d'avoir des plantes, des légumes en trop.

Pourquoi ne pas faire profiter son voisinage de cette abondance naturelle?

L'idée est toute simple, chacun dépose ses plantes, ses légumes en surplus en indiquant le nom de la variété si possible et chacun peut se servir.

Espérons que cette initiative permette la diffusion du vivant sur le territoire et renforce encore un peu le lien entre les habitants.

Pour faciliter ces échanges la municipalité met à votre disposition une boîte « TROC'PLANTES » Place de la Mairie.

Merci à tous d'en faire un bon usage

Tri des déchets

Les erreurs de tri augmentent.

Le SMC renforce le contrôle du contenu des bacs. Il y a des règles de tri à respecter. En cas de manquement à ces règles, un carton jaune ou rouge peut être accroché à la poignée du bac.

Un doute sur le tri ? Téléchargez l'application pour mobile <https://www.consignesdetri.fr/>

Comme au foot, on a des cartons rouges et jaunes en cas de fautes... de tri !

Carton jaune avertissement

Carton rouge refus de collecte





UDAF

Etvous,çava?



La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique
PARLONS-EN ...



05 49 04 76 90

SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES VICTIME, OU PENSEZ L'ÊTRE

L'ACCUEIL DE JOUR

LIEU DE PAUSE, D'ÉCOUTE, ANONYME ET GRATUIT



ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
à l'UDAF des Deux-Sèvres - 171 avenue de Nantes - 79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 90 - accueildejour@udaf79.asso.fr

UDAF des Deux-Sèvres // Pôle Enfance Famille et Parentalité // 2015 // version n°4 mise à jour novembre 2021

Nuisances sonores



Les travaux de bricolages et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses... ne seront autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Selon l'arrêté préfectoral des Deux-Sèvres du 13 juillet 2007.



Vie associative

Saint Martin Loisirs

L'assemblée générale de l'association Saint-Martin Loisirs s'est tenue le 12 novembre 2021. Après un bilan des deux années écoulées qui a vu la majorité des activités annulées à cause de la covid, l'AG a arrêté les dates de ses principales activités en 2022.

L'association sera également présente à toutes les activités proposées par la municipalité dont le marché de Noël le 9 décembre 2022.

Galette des Rois : 7 janvier

Randonnées cyclistes : Randonnée d'une vingtaine de kilomètres sur un rythme de promenade :
27 mars – 18 avril – 29 mai – 26 juin – 3 septembre – 9 octobre – 6 novembre

Randonnées pédestres : Randonnée d'une dizaine de kilomètres dans la région après un déplacement en covoiturage :

9 janvier – 6 février – 13 mars – 15 mai – 5 juin – 3 juillet (Chemin du Roy) – 4 septembre – 2 octobre – 13 novembre – 4 décembre



Four à pain : L'association met en chauffe une fois par mois le four à pain de Charchenay. Les adhérents peuvent y faire cuire des plats, tartes, pizza ou autres choses. Des pains cuits au four sont également vendus. A partir de 11h30, tous les adhérents partagent un moment de convivialité. Pour la fête du pain et pour Noël, des pains aux raisins et aux noix sont également proposés.

Dates de chauffe : 23 janvier – 20 février – 20 mars – 24 avril – 22 mai (fête du pain) – 19 juin – 24 juillet (repas de l'association) – 25 septembre – 23 octobre – 20 novembre (Beaujolais nouveau) – 18 décembre (pains de Noël)

Voyages :

Le dimanche 3 avril : Visite du château des ducs de Bretagne à Nantes et spectacle de Viktor Vincent ou visite du bio-parc de Doué-la-Fontaine

Le dimanche 18 septembre : Visite de l'abbaye de Fontevault et promenade en bateau sur la Loire à partir de Saumur



Vie associative

Exposition : L'activité Loisirs Créatif de l'association se réunit toutes les semaines salle de Fiol, les mardis soir les semaines paires et les mercredis après-midi les semaines impaires.

Le 12 juin, une exposition destinée à présenter et à vendre les réalisations de cette activité baptisée « les talents de St-Martin » est ouverte à tous les marte-maixentais passionnés par un hobby qu'ils souhaitent partager avec d'autres : travail du bois, peinture, travail du tissu et du fil, encadrement, photographie, etc... Tous sont les bienvenus à cette exposition. Il suffit de se faire connaître en utilisant les coordonnées en fin d'article.

Soirées à thème :

Soirée Raclette : vendredi 14 janvier

Soirée Crêpes – jeux de société : vendredi 11 février

Soirée Bowling : vendredi 14 octobre

Repas :

Repas de l'association le dimanche 24 juillet au four à pain

Repas inter-association le dimanche 28 août salle de Fiol

Prochaine assemblée générale : le vendredi 25 novembre à 20h30 salle communale de Fiol.

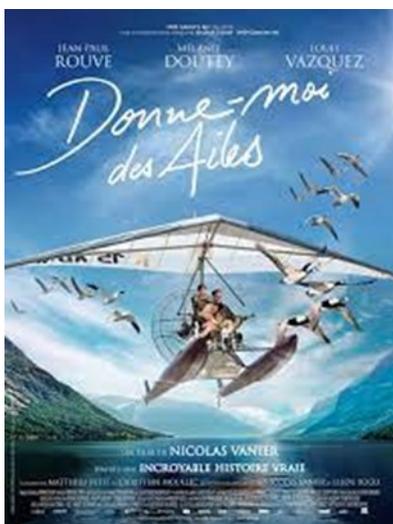
Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter notre site : <http://www.saint-martin-loisirs.fr> . L'une ou l'autre de ces activités vous intéresse, ou même plusieurs, contactez-nous au 06.42.35.83.85 ou par mail à saint.martin.loisirs.79400@gmail.com. Nul besoin d'attendre une assemblée générale pour adhérer, cela peut se faire n'importe quand.

Les membres du bureau et tous les adhérents de l'association « Saint-Martin Loisirs » vous souhaitent leurs meilleurs vœux et une bonne année 2022.



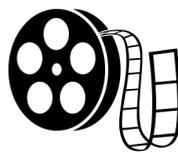


Cinéma en plein air



Sous une belle soirée étoilée, les habitants, de plus en plus nombreux, sont venus assister gratuitement à un cinéma en plein air au stade de la commune le 20 août dernier.

« Donne-moi des ailes » a ainsi offert des paysages magnifiques, des scènes surréalistes, un film réalisé avec brio et inspiré d'une histoire vraie, pour le plaisir de tous.



Cérémonie de Ricou

Une double cérémonie a eu lieu le dernier dimanche de septembre avec l'inauguration d'un nouveau pupitre, 75 ans après la pose de la première stèle.

Les deux communes ont ainsi rendu hommage aux deux résistants, Paul Veillon et Paul Drevin, décédés tragiquement le 19 août 1944. Un devoir de mémoire que nous nous devons de transmettre aux générations futures.

Plusieurs intervenants ont pris la parole afin d'expliquer et commenter ce drame :

Les élèves du collège Denfert Rochereau ont lu un écrit de Marcel Ricard, récit authentique de ce témoin du drame retranscrit sur le nouveau pupitre. M. Morillon, ancien professeur d'histoire, a retracé l'appartenance des deux normaliens au Triangle 16.

Avec des témoignages émouvants de :

M. Eugène FAUCHER, fils du Général et résistant français Louis Eugène Faucher.

M. Bertrand RIFFAULT, neveu de Paul Veillon et fils de Paulette RIFFAULT (sœur de Paul Veillon).

Avec la présence de Mme Aurore NADAL, petite nièce de Paul Veillon.



Cette cérémonie s'est clôturée par le chant de la Marseillaise, enregistré par les enfants de l'école Emile Naslin. Puis, les participants sont allés à Cathelogne sur la commune de St George de Noisé pour se recueillir devant la stèle.



Inauguration de la ruche



Avec la présence de : Mr GABARD Romuald, Agent de développement de la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres ; Madame DESCHAMPS Stéphanie, Présidente du Rex Rotary.

Sous un beau soleil, une quarantaine de personnes sont venues inaugurer l'installation de la ruche située rue de la Belle Cour, le 9 octobre dernier.

La commune continue son engagement sur la biodiversité, avec la dotation d'une ruche par la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres dans le cadre de l'appel à projet de 2017 de la Région Nouvelle-Aquitaine « Trame Verte et Bleue et pollinisateurs ». La municipalité a travaillé en étroite collaboration avec Mr GABARD qui a installé l'essaim, et fabriqué une cheminée pour permettre aux abeilles d'aller et venir en toute sécurité.

En 2020, le président du Rex Rotary a proposé à un élu une maquette réalisée par la section menuiserie du Lycée du Haut Val de Sèvre, ce partenariat ayant été mis en place afin de valoriser l'artisanat.

Après un temps de réflexion, il a été décidé de lui apporter un attrait supplémentaire en l'associant à la ruche.

Une convention tripartite pour l'entretien et la surveillance de la ruche a été signée entre la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, un apiculteur passionné, habitant de la commune, Mr FORGET Jean-Yves et la municipalité.





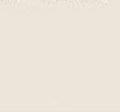
Festivités

Pour clôturer cet après-midi, une dégustation a été offerte en salle du conseil où les participants ont pu contempler une exposition sur le travail d'orfèvre des abeilles.



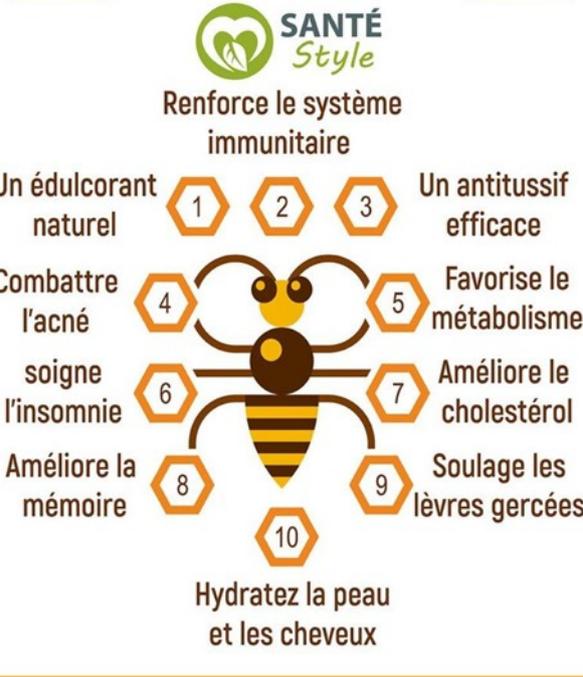
Le miel et vous...

De quels miels allez-vous avoir besoin ?

 ACACIA Calme la toux Facilite le transit Bon pour les enfants	 CHATAIGNIER Bénéfique pour la circulation sanguine Cicatrisant	 THYM Favorise le sommeil Antiseptique Cicatrisant
 ROMARIN Bon pour l'asthme Régule la digestion et les fonctions du foie Calme la tension	 LAVANDE Calme la toux Anti-rhumatismes Anti-septique	 TILLEUL Favorise la digestion Antispasmodique Calme les brûlures d'estomac
 GARRIGUES Tonifiant et énergisant Facilite le transit Bénéfique pour les troubles ORL		

LES 10 BIENFAITS DU MIEL

SANTÉ Style
Renforce le système immunitaire



Un édulcorant naturel	1	2	3	Un antitussif efficace
Combattre l'acné	4			Favorise le métabolisme
soigne l'insomnie	6			Améliore le cholestérol
Améliore la mémoire	8			Soulage les lèvres gercées
			10	Hydratez la peau et les cheveux



Inauguration du City Stade



Conformément à nos engagements et répondant aux attentes des habitants, sous un soleil radieux, le public est venu en nombre pour l'inauguration du parc multisport.

Depuis sa mise en place, petits et grands investissent la structure. C'est un projet qui se veut fédérateur. Se rencontrer pour discuter, jouer, s'asseoir sur un banc pour lire, jouer à la pétanque, effectuer le parcours de santé, se promener, déjeuner... créer du lien prend ainsi

tout son sens. Cette vie sociale correspond à la dynamique souhaitée pour la commune.

Ce parc de verdure d'environ 3 hectares incite aux rencontres intergénérationnelles.

Cette belle matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Le coût total de l'investissement est de 70 167 € HT avec un total de subvention de 42 069 €. Le coût de revient pour la commune s'élève à 28 097 € soit 40% de la somme investie.

Commémoration du 11 novembre

Cette année, le public était accepté, certes masqués mais l'hommage a pu être rendu aux morts pour la France lors de la Première Guerre Mondiale.

Les habitants présents ont assisté à la commémoration avec la participation très appréciée d'une quinzaine de jeunes de l'école primaire dont ceux du Conseil Municipal des Jeunes. Tous ont accompagné le chant de la Marseillaise a capella de la délégation des militaires de l'ENSOA.

La Municipalité a offert le verre de l'amitié pour clôturer cette cérémonie.





Plantations « Un arbre, une naissance »



Photo : Adeline Lebastard

Sous une brume automnale, huit arbres ont été plantés. Un engagement fort pour célébrer et accueillir les nouveaux bébés Marti-Maixentais. Une plaque avec le prénom et l'année de naissance de l'enfant a été installée près de l'arbre choisi par la famille. En complément d'information, une fiche d'identité viendra compléter chaque arbuste et permettra aux promeneurs d'approfondir leurs connaissances.

Prendre soin de la nature et savoir la protéger en lui donnant un sens, favoriser les rencontres des habitants, renforcer les liens, voilà une opération réussie !

Un week-end magique autour de Noël

Vendredi 10 décembre, le marché de Noël a ouvert ses portes à la salle de Fiol et en extérieur : il a accueilli 230 adultes contrôlés par le pass sanitaire ainsi qu'une cinquantaine d'enfants. Un pari réussi malgré les conditions imposées par la Préfecture.

Les associations de la commune, les commerces ambulants, le groupe scolaire, les agents techniques, les bénévoles, les élus, tous ont œuvré dans le même sens : la solidarité et la fraternité.

Pour animer cette soirée, le groupe Sam'Bat la Rue est venu accompagné de sa féérique danseuse Brésilienne, au son des percussions, donnant à tous les habitants un air de fête mettant en joie petits et grands.





Festivités



Le 11 décembre s'est tenu le concours « Sapins de Noël ». Petits et grands sont venus pour ce beau moment de convivialité, seuls ou en famille, pour décorer le sapin de leur village. Le renouvellement de cette manifestation est souhaité par certains habitants pour l'année prochaine, car ce temps d'échange et de partage a été très apprécié.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est ensuite rendu le 12 décembre dans tous les villages pour découvrir les 8 sapins et élire celui, qui pour eux, était le plus authentique. Avec beaucoup de difficultés puisque tous les sapins étaient magnifiques, le choix des jeunes élus s'est porté sur le sapin de SOIGNON.

Félicitations !!!!

Le prix sera communiqué lors des vœux de Madame le Maire le 29 Janvier prochain.

Agenda des manifestations pour le premier semestre 2022



13 janvier 2022 : Dépôt des sapins sur la place de la mairie qui seront broyés par les cantonniers

29 janvier 2022 : Vœux du Maire à la salle de Fiol et remise du prix du concours du sapin le plus authentique

12 février 2022 : Plantations « Un arbre, une naissance »

Mars - avril 2022 : Exposition peinture

8 mai 2022 : Commémoration

Mai 2022 : Randonnée pédestre avec M. Gabard

Mai 2022 : Exposition photos

13 juillet 2022 : Repas et feu d'artifice

*La Municipalité vous présente
ses meilleurs voeux
pour cette année 2022.*

